

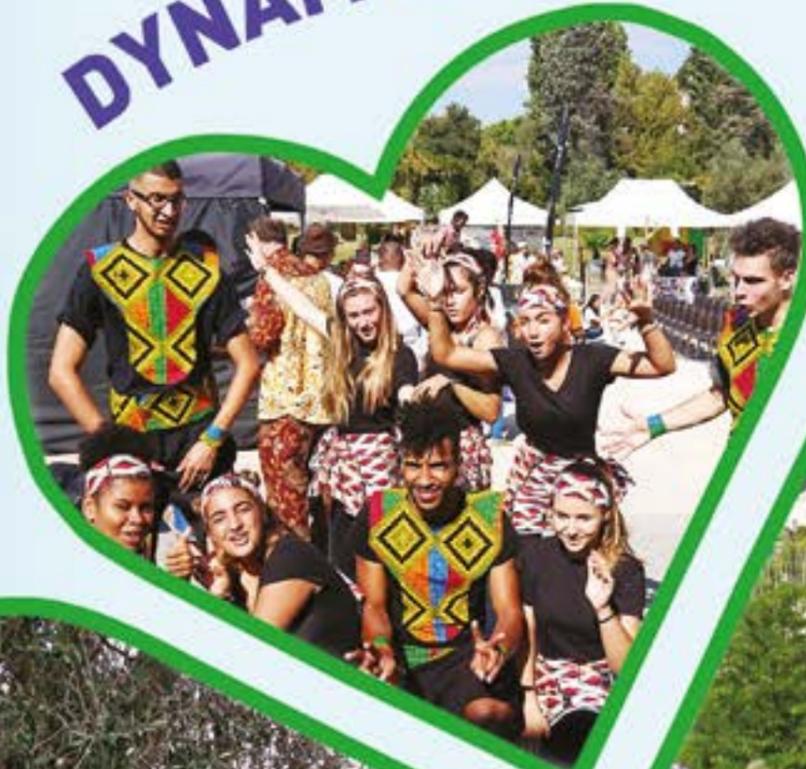
paroles de grenouille

N°20 AVRIL 2019

"Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien" - JULES CLARETIE



DYNAMIQUE



PLUS BELLE



DURABLE



FRATERNELLE

La ville porte-bonheur

Le Conseil municipal, réuni le 28 février 2019, a voté à l'unanimité... (moins 1 abstention) le budget proposé par le maire, Lionnel Luca et présenté par Marie Benassayag, 1^{ère} adjointe déléguée aux Finances.
Une abstention également pour les taux d'impôts qui n'augmentent pas...

Un budget exemplaire

Un budget à l'opposé de celui du gouvernement :

- en équilibre (pas de déficit),
- sans hausse des taux d'impôts,
- qui réduit la dette,
- avec une baisse des frais de fonctionnement,
- et une hausse des investissements pour la qualité de vie.



Le budget en quelques chiffres : 37 114 585 €

Fonctionnement	25 832 300 €	(-0,4% par rapport à 2018)
Investissement	11 282 285 €	
Masse salariale	13 850 000 €	
Recettes fiscales	20 522 122 €	
Emprunt 2019	750 000 €	
Dette globale en 2019	12 234 224 €	(contre 13 750 903 en 2018)
Dette par habitant	920,50 €	(moyenne nationale 1 109 €)

BUDGET 2019

PAS DE HAUSSE DES TAUX D'IMPÔTS

0%

Les plus bas du département

- Baisse du prix de l'eau (pour 80% des abonnés) **-1%**
- Baisse de la dette **-7,5%**
- Baisse des abattements maintenue (taxe d'habitation) **-15%**
- Baisse des indemnités d'élus **-17%**

En 6 ans, la commune a été privée par l'Etat de près de 7 millions d'euros, soit l'équivalent du coût du Pôle Culturel Auguste Escoffier.
La grande différence avec le mandat précédent, c'est que la municipalité a fait face sans augmenter la dette.
La commune a donc deux pôles culturels... dont l'un est purement virtuel !

Près de 12 millions d'euros de gagnés pour le pouvoir d'achat des Villeneuvois

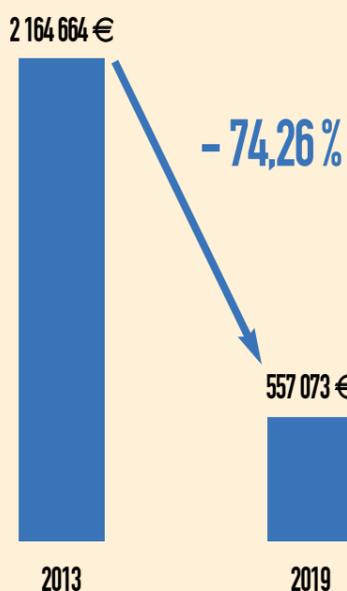


- Pas de parking payant
- Maintien des abattements sur la taxe d'habitation
- Des taux d'imposition inférieurs de moitié à la moyenne nationale même si cela prive la commune de subventions et dotations de l'Etat, de la CASA et du Département.

Au total, ce sont près de 12 M€ dont se prive la municipalité comme recettes de confort auxquelles elle ajoute la baisse annuelle (et sans revalorisation) des indemnités d'élus de 17% soit 31 700 €.

CE QUE L'ÉTAT DONNE

DGF - Dotation Globale de Fonctionnement



CE QUE L'ÉTAT PREND

Loi SRU - Logement sociaux
FPIC - Aide aux communes pauvres



2013-2019 : CHUTE VERTIGINEUSE DES AIDES DE L'ETAT - HAUSSE INCROYABLE DES PRELEVEMENTS

Durant ce mandat, la municipalité a dû faire face à un véritable "hiroshima fiscal" puisqu'elle a perdu 75% de sa dotation et qu'on lui a prélevé 200% de plus ; soit, sur 6 ans : **près de 7 millions d'euros perdus au profit de l'Etat** dont le budget en déficit s'aggrave alors que celui de la commune est en équilibre...

Cherchez l'erreur !

Depuis 2017, c'est la commune qui entretient l'Etat - donc au détriment des Villeneuvois - puisqu'elle lui verse plus qu'elle ne reçoit.

Ce que la commune paie :

Loi SRU (pénalités logements)	496 000 €
Aide aux communes "pauvres" (FPIC)	510 000 €
Participation communale au fonctionnement du Pôle Culturel Auguste Escoffier	162 000 €
Caserne des pompiers de Cagnes-sur-Mer (SDIS)	676 000 €

Ce que la commune reçoit :

Dotation Globale de Fonctionnement	557 073 €	(en baisse parce que les taux d'impôts sont, selon l'Etat, trop bas !)
Dotation (DGF) par habitant	40,42 €	(moyenne nationale 267 €)
Dotation de Solidarité Communautaire (CASA)	616 000 €	
CFE (Contribution Financière des Entreprises) reversée par la CASA	4 127 998 €	(Inchangée depuis 2001)
alors que la CASA perçoit des entreprises villeneuvoises	7 143 002 €	

“La N7 sera méconnaissable...”

Méconnaissable, c'est ce qu'a déclaré Lionel Luca au quotidien local à propos de l'ex RN7. Outre les améliorations de circulation apportées dès cette année avec les nouveaux feux adaptés et la création d'un parking près de la gare SNCF, c'est une véritable transformation du paysage qui s'amorce et fera de la 7 une vraie voie de station touristique : restaurants vue-sur-mer, résidence hôtelière de standing avec piscine sur le toit, commerces “bio” et produits italiens, services administratifs et de santé... et, bien sûr, 200 places de parking intérieurs et extérieurs

Voilà ce que sera Cap 7, réalisé par Icade, aménageur national, en complément de l'ensemble résidentiel et environnemental du Cœur des Maurettes (lire notre parution n°16 d'avril 2018).

Sur l'ancienne friche industrielle des établissements Koni où bon nombre de Villeneuvois ont travaillé et fabriqué, notamment les amotisseurs des TGV, va s'ériger un complexe touristique et commercial de standing face à Marina Baie des Anges. Une réalisation au top du développement durable (énergie solaire pour la production d'eau chaude et d'électricité), bâtiments “Smart Grid Ready” (performances énergétiques en direct avec régulation permanente...), plantations et créations d'espaces naturels... où plus de 50 emplois, directs et indirects, seront créés.



Villeneuve : porte d'entrée de Sophia Antipolis avec Amadeus



L'extension d'Amadeus, géant mondial de l'industrie du voyage et du tourisme, un dossier mené par le service Urbanisme, et tout particulièrement par Fleur Voute, directrice du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

Après la fermeture de Texas Instruments en 2013 (après 50 ans de présence), l'installation d'Amadeus, favorisée par la CASA, a permis le maintien d'une activité internationale de très haut niveau technologique. Fleuron français mondial, fournisseur de solutions technologiques de pointe pour l'industrie du voyage et du tourisme (compagnies aériennes, ferroviaires, ferries, agences de voyages, sites internet...) Amadeus compte 17.000 collaborateurs dans le monde et des clients dans 190 pays. Le siège social est en Espagne, le centre opérationnel en Allemagne et le centre de déve-

loppement en France à Sophia Antipolis et Villeneuve Loubet.

Une extension naturelle

Actuellement : 1.400 personnes travaillent sur le site de Bel Air sur 20 hectares (23.000 m² de bureaux, 190 salles de réunion, un centre sportif, 1.000 places de parking, un restaurant de 500 couverts...).

Demain : 10.000 m² supplémentaires pour 750 nouveaux postes de travail, 700 places de stationnement et l'extension du restaurant ; tout ça en améliorant la protection contre les ruissellements des eaux pluviales (bassins

de retenue d'eau), la prévention du risque incendie pour tout le secteur et surtout la préservation de l'environnement.

Pour protéger la faune (chouettes petits ducs, chiroptères...) et la flore (Sérapia de Provence, romulée Columnaire, ophioglosse du Portugal, isoète de Durieu unique en Europe...), la direction d'Amadeus a accepté de déplacer son aire de stationnement initialement prévue à l'entrée du site.

Un grand merci à ce géant du tourisme qui prouve ainsi que développement économique et respect de l'environnement peuvent se faire tout... naturellement.

Marina

Port du 3^{ème} millénaire

Retenue par l'Etat pour créer, entretenir et exploiter le port de plaisance, la société “Yacht Club de Marina Baie des Anges” assure ces missions depuis 1970. D'une durée de 50 ans, la concession qui lui avait été confiée alors prendra fin en décembre 2020.

Anticipant cette échéance, la municipalité a décidé de lancer un appel à concurrence afin d'assurer la continuité du service public sur l'ensemble du port devenu municipal depuis 2013.

“Dans un souci d'économie, c'est sous forme de Délégation de Service Public (DSP) qu'une convention de 30 ans sera signée avec le prestataire qui sera retenu après mise en concurrence par appel d'offres. Il n'est, en effet, pas envisageable que la commune

assure en régie la gestion du complexe comprenant la reprise du personnel en place et surtout le financement des investissements à venir”, a expliqué le maire. Par cette gestion externalisée, le financement des investissements, leur maîtrise d'ouvrage et les risques d'exploitation du service seront couverts par le candidat qui aura produit la meilleure offre”.

Les candidats ont jusqu'au vendredi 17 mai prochain (11h) pour déposer leur dossier.

Ce dispositif marque la première étape du processus “Marina 2050” pour redynamiser Marina Baie des Anges afin d'en faire un vecteur important d'attractivité pour le commerce et d'embellissement pour la copropriété.



Travaux

Avenue de Lattre de Tassigny :
Devenue indigne d'une entrée de ville (le dernier aménagement datait des années 80), cette avenue est désormais méconnaissable. Sa requalification a été complète : élargissement des trottoirs, création d'un espace partagé (vélo-piéton), passages protégés et mise en place de potelets PMR aux passages piétons et de barrières de protection sur l'espace partagé, ralentisseur. Tous les réseaux (eau, électricité, éclairage public...) ont été repris et améliorés, le réseau fibre très haut débit a été créé et une caméra de vidéoprotection a été implantée au rond-point de la Mer à la jonction Avenue des Rives/rue du Général Bigeard.

Tout le revêtement de chaussée (3 540 m²) a été réalisé pour supporter le trafic des poids-lourds en lien avec Géant Casino.

David Brillant, directeur de cet établissement, a accepté d'accompagner ce réaménagement par la création de nouveaux espaces paysagers sur le modèle communal. L'avenue Maréchal Leclerc, qui donne sur l'avenue de Lattre de Tassigny et le Carrefour des Drapeaux a été également revue sur le plan paysager.

Coût total : 458.000 €
dont 300.000 € rien que pour le revêtement à double roulement de la chaussée.

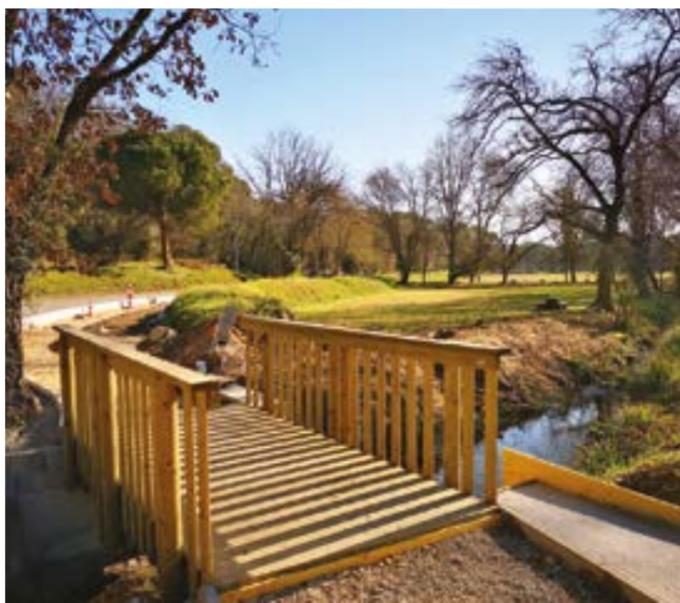


Embellir et sécuriser



Avenue de Vaugrenier : Continuité de sa requalification et de sa mise en sécurité piétonne et cyclable avec une circulation apaisée (limitée à 50km/h), cette avenue n'est plus la rocade déferlante du transit départemental. Jusque là excentré, délaissé, le quartier entier est aujourd'hui complètement raccordé au reste de la commune et pas moins de quatre caméras (aucune par le passé) quadrillent cette voie qui borde le parc départemental. Les travaux ont permis : le recalibrage de l'avenue sur une largeur moyenne de 6m, le reprofilage des talus sur les bords du parc, la mise en place d'une glissière de sécurité en bois, la création d'un réseau pour l'éclairage du cheminement, la création d'une passerelle bois pour enjamber le vallon, les extensions de réseaux pluviaux, la reprise d'enrobé sur 1 000 m², ainsi que la création d'une signalisation horizontale et verticale adaptée. Près de 800 m d'espace partagé sécurisé (vélo-piéton) ont été créés et donnent sur l'avenue du Logis de Bonneau.

Coût total : 297.000 € dont une participation du Conseil départemental y compris pour l'implantation d'une caméra à proximité du parking de Vaugrenier aux Cabots.





CONSTRUIRE, POURQUOI ?

Le P.L.U., adopté en 2013, a été présenté aux Villeneuvois lors d'une enquête publique. Pourquoi ceux qui critiquent aujourd'hui ne se sont-ils pas manifestés à l'époque ?



1 PARCE QUE C'EST LA LOI ! ET MÊME PLUSIEURS LOIS TOUJOURS PLUS CONTRAIGNANTES

Gayssot, Duflot, Mezard... de 1999 à nos jours, les quotas de logements imposés n'ont cessé d'augmenter : 25% à réaliser d'ici 2025 ! A Villeneuve, le taux de logements sociaux au 1er janvier 2019 est de 5,78%.

Pour l'Etat, il manque 1 570 logements à construire obligatoirement !

2 QUEL CHOIX POUR LA COMMUNE ?

AUCUN ! LA LOI C'EST LA LOI !

Si la commune refuse, elle est sanctionnée (comme elle l'a été entre 2014 et 2017) :

- La pénalité de base (500.000€ par an à Villeneuve) est multipliée par 5,
- L'Etat reprend la main sur tous les permis dont ceux des particuliers,
- L'Etat peut construire à la place de la commune sur des terrains réquisitionnés,
- L'Etat nomme le bailleur social de son choix,
- L'Etat impose 100% de logements sociaux (et non plus 25%) pour "rattrapper le retard",
- L'Etat peut implanter, sur des terrains privés laissés vacants, des foyers de migrants... ou autres.

Sur proposition du maire, le Conseil municipal du 24 janvier 2019 a débattu du Programme Local d'Habitat (P.L.H.) et a donné un avis favorable à l'unanimité (lire sur www.villeneuve-loubet.fr) C'est une reconnaissance des choix effectués par la municipalité pour loger les Villeneuvois. Explications...

4 LE P.L.U. : OÙ ET COMMENT CONSTRUIRE ?

Le P.L.U. c'est le Plan Local d'Urbanisme qui fixe les droits à construire selon les quartiers. Il a été adopté, sous la précédente municipalité le 26 septembre 2013, après une enquête publique effectuée auprès des Villeneuvois où ceux qui critiquent aujourd'hui étaient aux abonnés absents.

Par 4 modifications, la nouvelle municipalité a supprimé l'obligation de 50% de logements sociaux sur toute la commune afin d'empêcher la concentration des constructions. Mais la commune ne peut s'opposer à la vente des terrains privés (et n'a pas les moyens de les acheter). Cela étant, les promoteurs se voient imposer des logements à des prix abordables (en propriété ou en location), des bassins de retenue d'eau contre les inondations et une taxe d'aménagement pour participer à l'aménagement des quartiers (réseaux, voiries...).

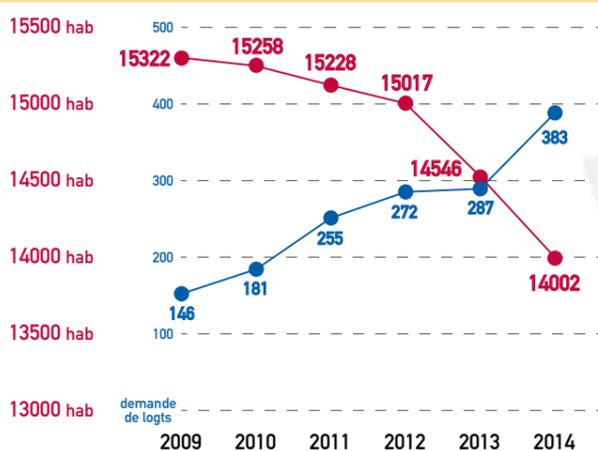
Bermone-St Andrieu

Nature Azur : un programme de grande qualité dans un environnement préservé (7000m² construits sur 18000m²) et amélioré (196 arbres au lieu de 121 non entretenus), la création d'un réseau avec un bassin de retenue d'eaux pluviales (600m²); de nouveaux trottoirs, des places de stationnement, un éclairage public en LED... en attendant le recalibrage de l'av. St Andrieu.

5 D'UNE CONTRAINTE FAIRE UN AVANTAGE !

- D'abord loger les Villeneuvois (environ 500 Villeneuvois en attente),
- Loger les Villeneuvois ① qui ont dû quitter la commune faute de logements dans le secteur privé (Entre 2009 et 2014, Villeneuve a perdu 1514 habitants Source INSEE),
- Maîtriser les constructions nécessaires obligatoires en les répartissant sur le territoire communal (Contrat de Mixité Sociale signé en 2016 avec l'Etat),
- Favoriser l'accession à la propriété tout en réalisant des logements locatifs accessibles à tous,
- Rénover, embellir et sécuriser des quartiers jusque-là délaissés (réseaux d'eaux pluviales, d'assainissement, bassin de retenue d'eau contre les inondations, trottoirs créés ou élargis, pistes cyclables, éclairage public en LED...) et, partout, de nouveaux jardins publics d'agrément,
- Restructurer et requalifier les axes routiers (ronds-points, carrefours avec feux tricolores, nouvelles dessertes de transport en commun...)

① 2009-2014 : RÉSIDENTS ET DEMANDEURS



2009-2014 FAUTE DE LOGEMENTS DE NOMBREUX VILLENEUVOIS QUITTENT LA COMMUNE

3 UN CHOIX UNANIME DANS LE CADRE INTERCOMMUNAL

LA COMMUNE N'EST PLUS SEULE A DECIDER

Depuis 2002, elle dépend des décisions prises par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis dont elle est membre. Celle-ci élabore un Programme Local de l'Habitat qui doit être validé par l'Etat pour les 24 communes membres.

Le PLH 3^{ème} édition vient d'être approuvé par les élus des 24 communes (à l'unanimité moins une abstention) le 17 décembre 2018.

Ce Programme Local de l'Habitat a été longuement débattu lors du Conseil municipal du 24 janvier 2019 et adopté à l'unanimité.

Les communes doivent construire et respecter obligatoirement les chiffres imposés par l'Etat (tableau ci-dessous) tout en continuant de payer une pénalité de base (500.000€ par an à Villeneuve) !

PAR LE P.L.H. L'ETAT IMPOSE UN NOMBRE DE LOGEMENTS A CONSTRUIRE SUR 5 ANS



PLH 3 : NOMBRE DE LOGEMENTS IMPOSÉS PAR L'ÉTAT SUR 2020-2025

	Locatif social neuf	Locatif social ancien	Accession sociale	Rénovation Anah	TOTAL
Antibes	180	35	35	10	260
Biot	24	2	6	2	34
Valbonne	16	-	6	-	22
Vallauris	58	12	12	12	94
Villeneuve Loubet	40	6	10	4	60
Sophia - Littoral	318	55	69	28	470
Le Bar-sur-Loup	4	2	1	1	8
Chateaufort de Grasse	5	0	2	2	9
Opio	2	0	2	0	4
Moyen Pays Ouest	11	2	5	3	21
La Colle-sur-Loup	20	3	6	3	32
Roquefort-les-Pins	15	0	11	0	26
Le Rouret	10	2	5	2	19
Saint Paul	8	0	2	0	10
Tourrettes-sur-Loup	5	2	4	1	12
Moyen Pays Est	58	7	28	6	99
TOTAL GENERAL	387	64	102	37	590

Cœur des Maurettes



Dans le quartier des Maurettes où est prévu un programme d'habitat important, la municipalité a empêché la construction de 34 logements (100% sociaux) pour réaliser un jardin d'enfants et d'agrément (2000 m²). Un deuxième jardin d'enfants est prévu dans l'ensemble "Cœur des Maurettes" sur la future voie Guy Montferrand (entre l'Av. des Cavaliers et l'Av. des Maurettes). Deux jardins dans un quartier où il n'y en avait aucun !

CIRCULER, COMMENT ?



Un faible impact sur la circulation

Le cabinet Ingerop, spécialiste de l'analyse des flux de circulation, a réalisé une enquête sur l'impact de l'extension d'Amadeus et des programmes de logements (Nature Azur et Bastides des Plans) sur tout le secteur jusqu'au village.

Ce que révèle l'enquête

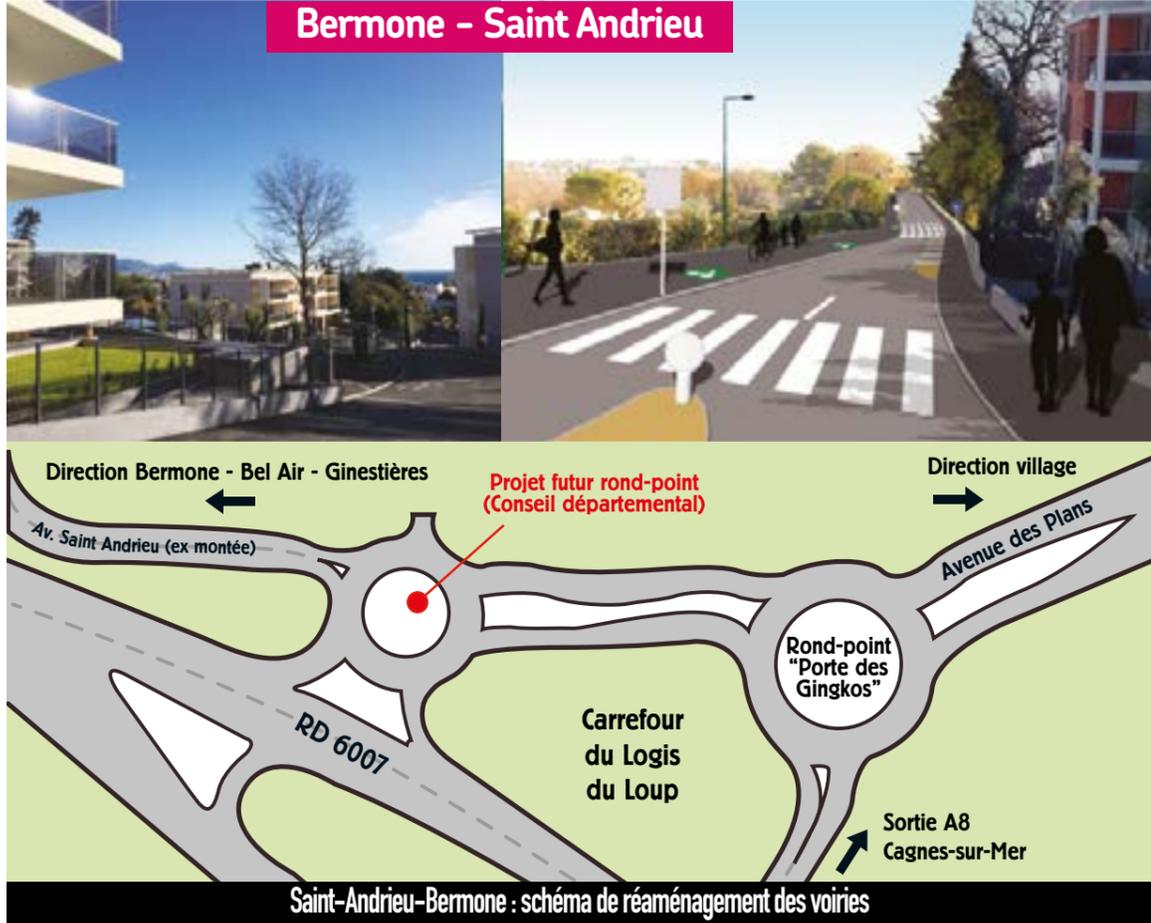
Réalisée sur 8 postes de comptage et 13 postes de relevé de plaques minéralogiques aux heures de pointe 7h30>9h et 17h>18h30, elle révèle que : «le niveau de trafic fort est dû au flux pendulaire (les entrées-sorties de bureaux) causé par des usagers traversant la commune mais n'y habitant pas». Une prospective fixe à 5% au plus l'incidence des nouvelles réalisations sur le trafic ville-neuvis.

Construire, c'est obligatoire ! Mais la question de ne pas aggraver une circulation déjà difficile est posée. La municipalité, avec ses partenaires (Département, CASA...) a proposé des améliorations sensibles destinées à mieux circuler tant sur les routes départementales que communales. Explications...

Des logements... mais aussi des voiries à adapter !

La municipalité ne se contente pas de subir un nombre de logements imposé par l'État, elle fait en sorte, avec le Conseil départemental (propriétaire des 3/4 des voiries : Av. des Plans-RD2, Av. du Loubet-RD2 bis, Saint Andrieu RD2, RD 6007) et la C.A.S.A, de proposer et de réaménager les voiries existantes afin d'absorber la circulation des nouveaux résidents dont l'impact est faible et surtout celui des salariés des bassins d'emplois qui traversent la commune

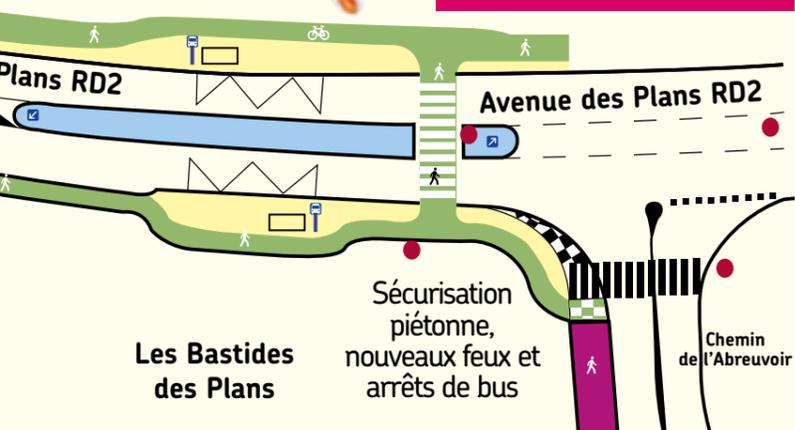
Ci-contre, l'exemple du programme Nature Azur (Saint Andrieu-Bermone) : des trottoirs créés ou élargis avec piste cyclable, plateau traversant, chicane de ralentissement, places de stationnement, nouveaux arrêts de bus et nouveau carrefour (2^{ème} rond-point).



2009-2014
MOINS DE
VILLENEUVOIS
ET PLUS DE
CIRCULATION ?



Les Plans



RD 6007 : du nouveau !

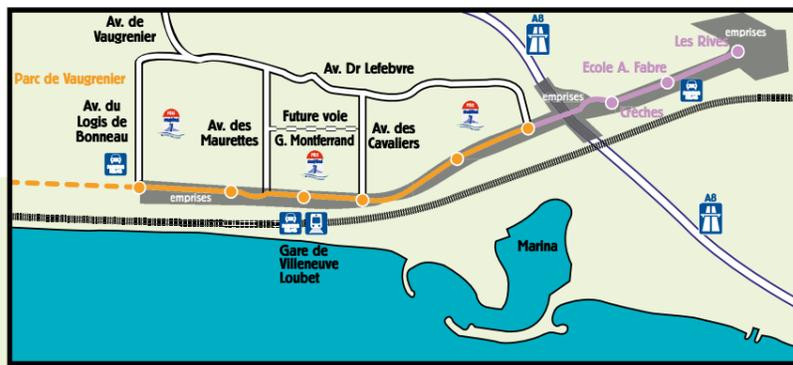
Elle va bénéficier, aux trois carrefours, de nouveaux feux tricolores coordonnés et auto-régulés en fonction de la circulation.

Ci-dessous, l'exemple du programme du Cœur des Maurettes entre l'Av. du Dr Lefebvre et la RD 6007 : une nouvelle voie transversale reliera l'Av. des Maurettes à l'Av. des Cavaliers (Av. Guy Montferrand) mais aussi une autre voie, en sens unique, reliera celle-ci à l'Av. du Dr Lefebvre. La nouveauté étant la création, dans un environnement végétalisé, d'une voie piétonne et cyclable reliant l'Av. du Dr Lefebvre à la RD 6007.

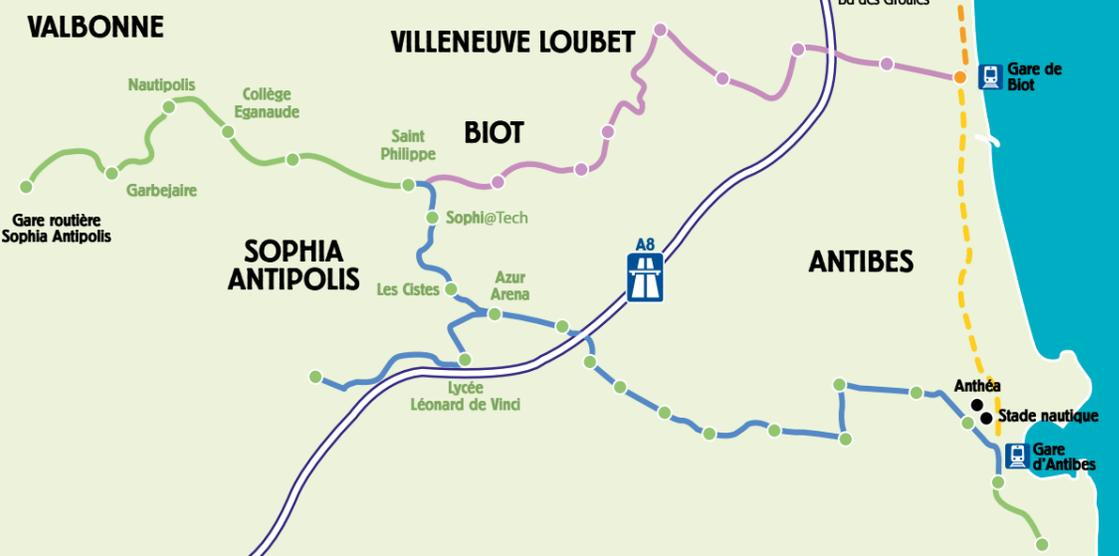
Cœur des Maurettes



RD 6007 - Un bus en site propre : un projet qui tient la route !



Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le Programme Local de l'Habitat (P.L.H) en demandant à la C.A.S.A. l'inscription, dans le Plan de Déplacement Urbain (P.D.U.), d'un transport en site propre (T.C.S.P) sur les emprises réservées le long de la RD 6007 ; c'est-à-dire d'un bus pouvant circuler en dehors de la circulation automobile (voie dédiée avec séparateur). Cette ligne réduirait le temps de la ligne Nice-Cannes et permettrait une nouvelle desserte vers Sophia Antipolis par Biot et Valbonne mais aussi jusqu'à la gare d'Antibes par le Chemin de Saint Claude.



Village : l'art de vivre en Provence

Place de Verdun : après les travaux de la rue Aschier et de la place Autier, la place de Verdun, au cœur du village, retrouve son lustre ancien et son acacia qu'ont connu les "Villeneuvois de souche" : pavage en porphyre sur 130 m², création d'une jardinière, reprise des réseaux (éclairage, fibre optique et arrosage). La fontaine installée dans les années 80 n'appartenait pas au patrimoine villeneuvois. En ciment, sans cachet artistique avec une eau non recyclée, gaspillée et infestée de moustiques, elle ne présentait aucun intérêt à être conservée. **Coût des travaux : 75 376 €**

Musée d'Histoire et d'Art : le musée se refait une beauté avec le ravalement de sa façade et de ses arcades qui conduisent à la Place de Verdun.

Rue Escoffier : élément du patrimoine architectural communal, l'arche qui enjambe la rue Escoffier a été rénovée. **Coût : 4 320 €**



RD 6007 : des balises interdisent dorénavant aux automobilistes de traverser la chaussée mettant en danger les deux-roues qui doublent causant de nombreux accidents. Par ailleurs, elles fluidifient la circulation qui n'est plus arrêtée par les entrées et sorties des parkings.



Bd Tabarly : mise en double sens afin d'éviter la traversée du parking de la Figlière avec création de 2 zones de croisement sécurisées.



Bd des Italiens : création de 14 places de parking, réfection de l'enrobé avec dessouchage des arbres et pose de ralentisseurs. **Coût : 32 000 €**



Sécurité pour Tous

Depuis 2016, quatre caméras ont été installées aux abords des parcs de Vaugrenier et des Rives du Loup. "J'ai souhaité une surveillance préventive de nos résidences en lisière des parcs naturels, explique Lionel Luca, avec la participation du Département pour un montant de 150 000 €. C'est le prix à payer pour du matériel de très haute qualité, relié à la fibre optique, équipé d'accessoires infrarouges et opérationnels 24h/24".



Installée en présence de Marc Castagnone, directeur départemental de l'Environnement, Jean-Paul Zattara, chef du service Bâtiments & Energies, et Marie Benassayag, vice-présidente du Conseil départemental, la dernière caméra est située à l'entrée du Parc des Rives du Loup et de l'avenue des Ferrayones pour protéger les résidents et les services techniques municipaux.



Avenue des Ferrayones : poursuite des aménagements pour ralentir la circulation avec des emplacements de stationnement modifiés et une chicane de rétrécissement de chaussée afin de mieux sécuriser le quartier. **Travaux réalisés par le service Travaux**



Mur d'escalade - Parc des Sports sécurisation, rénovation complète et mise en peinture sous la direction du service Bâtiments & Energies. **Coût : 18 416 €**

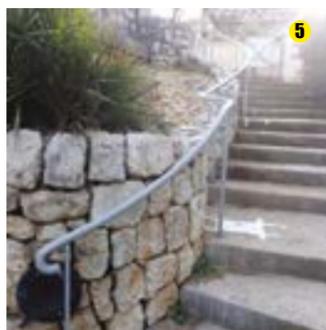
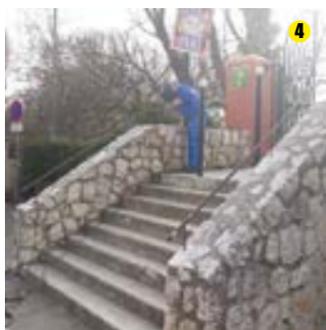
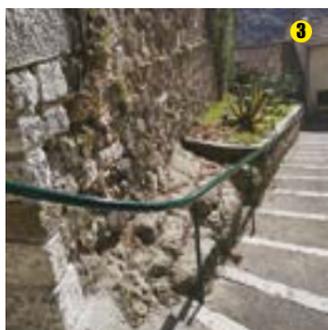
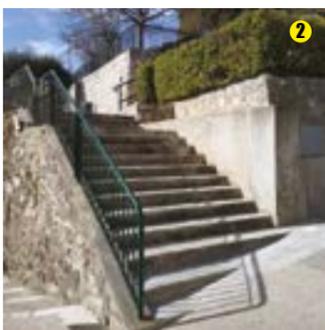
Ces petits riens qui améliorent le quotidien

De petits travaux d'entretien sont constamment effectués sur la commune. Ils passent souvent inaperçus mais sont pourtant bien utiles pour améliorer le quotidien des Villeneuvois. Quelques exemples - **Rue Escoffier 1** : un garde-corps a été placé sur le mur de soutènement récemment réalisé. **Place de l'église Saint-Marc 2** : profitant des travaux d'enfouissement du réseau d'eaux pluviales, les marches de l'escalier ont été renouvelées et un garde-corps ajouté à l'ensemble. **Rue de l'église 3** : une rampe a été ajoutée dans la montée.

Avenue des Ferrayones 4 : un garde-corps a été créé sur l'accès à la passerelle. **Promenade Baie des Anges 5** : une main courante a été fixée le long du mur de l'escalier.

A la poste des Rives 6 : une main courante a été posée pour faciliter l'accès au local de la Croix-Rouge

Outre la sécurité qu'ils apportent, ces menus travaux facilitent bien des accès, notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), les personnes âgées et celles qui sont victimes d'un handicap momentané. Réalisés en régie par le Service Travaux et Réseaux et son atelier Ferronnerie, ces interventions permettent de réaliser, tout au long de l'année, des économies non négligeables.





La 7^{ème} Cie dans la course

Dans le cadre de leur temps obligatoire de sécurité à la population, les soldats de la 7^{ème} Cie du 21^{ème} RiMA interviennent sur le département pour l'opération "Sentinelle" de lutte contre le terrorisme. Accueillie par Christian Vialle, adjoint au Lien Nation-Armée, la 7^{ème} Cie a été basée trois jours et nuits à Villeneuve Loubet. Ici, Lionnel Luca, sollicité par les militaires, pour les rejoindre lors d'un footing matinal à travers la commune.



Colonel Beltrame : 1 an déjà !

Le XV de Galles à Villeneuve

L'équipe du Pays de Galles, victorieuse du tournoi des VI nations (grand chelem) a souhaité s'entraîner à Villeneuve dans la salle de musculation "Monique Maurice" mise à disposition par Jean-Paul Bulgharidès, adjoint aux Sports, et Sylvie Marchand, présidente de l'ESVL Muscu-Gym. Après sa victoire sur la France et avant d'aller rencontrer l'Italie, l'équipe a pu apprécier la qualité des équipements sportifs villeneuvois. A signaler : la bonne éducation et la gentillesse de ces grands sportifs illustrant parfaitement que "le rugby est un sport de voyous pratiqué par des gentlemen".



Sécurité

Baisse de la délinquance



Le Lieutenant Bertrand Buisson, Commandant de la brigade de gendarmerie Villeneuve-La Colle qui est la plus importante du département avec 35 gendarmes, a dressé le bilan de l'année 2018 : une baisse significative des atteintes aux biens (- 17%) et des cambriolages (- 32%).

Les actions conjuguées des forces de la gendarmerie et de la police municipale qui compte désormais 35 agents opérationnels, renforcées par le réseau des 70 caméras municipales reliées à la caserne de gendarmerie mais aussi le dispositif "Voisins vigilants" ont permis d'enregistrer ces bons résultats. Le 22 mars dernier, Lionnel Luca, Albert Calamuso, adjoint délégué à la Tranquillité publique, et Claude-Jean Calixte, directeur de la Police municipale, ont accueilli les nouveaux agents, tous anciens militaires, et deux ASVP.



S'INSCRIRE POUR PREVENIR TOUS LES RISQUES

ATTENTION : ne pas confondre l'information sur les coupures d'eau et la nécessité d'être informé sur tous les risques majeurs. Il est important de s'inscrire à "Info Risques", système SMS mis en place dans le cadre du plan communal de sauvegarde car c'est le seul moyen d'être informé immédiatement sur tous les risques encourus. Il peut en aller de votre vie.

**Inscription en ligne sur : villeneuveloubet.fr
Rubrique : fil de l'actu**

Et dans les services recevant du public où des formulaires sont à disposition.

Vœux 2019

Les médaillés du nouvel an

A l'occasion de la cérémonie des vœux du maire à la population, Lionnel Luca a tenu à mettre à l'honneur plusieurs villeneuvois pour leur implication dans la vie associative, économique et sociale de la commune. Le maire a remis la médaille de la ville à : Mesdames **Evelyne Ubeda** (ESVL Basket), **Jacqueline Gatti** (membre de nombreuses associations de la commune), **Marianne Marçon** (présidente de l'association GAOUA), messieurs **Claude Giafferri** (président d'Amadeus) et **Philippe Duret** (conciliateur de justice bénévole - photo ci-contre).



Mis à l'honneur également, le Conseil des Jeunes de Villeneuve Loubet créé en 2018. Les membres de ce Conseil ont participé à la conception de la vidéo du service Communication projetée lors de la cérémonie et illustrant les temps forts de l'année passée.



CONCILIATEUR

Pour tout différend d'ordre privé le Conciliateur de Justice nommé par le Tribunal d'Instance reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville, le mercredi de 9h à 12h. Tél. 04 92 02 60 07 ou 04 92 02 60 08

La tribune des groupes du conseil municipal

LISTE MAJORITAIRE UMP-UDI VILLENEUVE POUR TOUS

Le Conseil municipal a adopté le dernier budget du mandat à l'unanimité moins une abstention (sans explication de vote) ; de même pour le maintien des taux d'impôts !

Une reconnaissance pour la majorité municipale élue en 2014. Malgré un contexte national jamais vu qui a privé notre commune de 7 millions d'euros, le budget 2019 n'augmente pas les taux d'impôts, continue de réduire la dette (-7,5%) baisse les dépenses de fonctionnement (-0,4%) et augmente les investissements qui embellissent nos quartiers et donnent du travail aux entreprises locales.

Lors des conseils municipaux, des débats importants (que vous pouvez retrouver sur internet : villeneuveloubet.fr) se tiennent sur tous les enjeux pour notre commune. La parole y est libre et respectueuse de toutes les tendances avec, le plus souvent, l'unanimité, hormis quelques postures qui caractérisent un seul opposant...

Ainsi, le programme local de l'habitat (PLH), qui n'était pas obligatoire puisque déjà adopté au sein du Conseil communautaire de la CASA, a été inscrit à l'ordre du jour du Conseil municipal. Après de nombreux échanges, la politique de logement communale a été adoptée... à l'unanimité.

Une assemblée communale qui débat démocratiquement et qui est pleinement représentative de tous les Villeneuvois.

www.touspourvilleneuveloubet.fr

LISTE FRONT NATIONAL VILLENEUVE BLEU MARINE

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

LISTE D'UNION PARTI SOCIALISTE LE RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

LISTE CONTINUONS ENSEMBLE À BIEN VIVRE VILLENEUVE LOUBET

TEXTE COMMUNIQUÉ - NON PUBLIÉ
(Non respect de l'article 25 du Règlement Intérieur du 18 septembre 2014, adopté à l'unanimité du Conseil municipal)

DEBAT NATIONAL

Dans le cadre du débat national, la municipalité a reçu dix contributions qui ont été transmises à la préfecture et à la députée.



A Villeneuve, la démocratie participative c'est toute l'année avec :

- le Conseil municipal en direct sur Internet ;
- le service Allo Mairie qui permet à tous les Villeneuvois d'exprimer leurs avis, leurs diverses demandes, leurs suggestions... 24h/24, 7/7 jours !
- l'Espace Citoyen qui accueille les Villeneuvois (Place de Verdun).





Nettoyage des plages

Comme chaque année, dès le printemps, les plages villeneuvoises sont déjà prêtes pour la saison. Après les tempêtes de l'hiver (dont une reconnaissance en catastrophe naturelle) un nettoyage considérable a été effectué par l'entreprise Ruvalor et les platelages prolongés de caillebotis de la Promenade Baie des Anges ont été mis en place par la société Tama. La mise en place de la saison estivale interviendra début juin, après les derniers coups de mer.



Lu dans la presse

Au goutte à goutte !

A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, Hervé Madiac, directeur régional de Suez, a accordé une interview au quotidien local. Concernant les pertes dans les réseaux d'eau des communes il a déclaré : "Il y a une dizaine d'années, nous avions 25 à 30% de fuite. Aujourd'hui, entre 15 et 20%. A Villeneuve-Loubet, par exemple, nous avons un rendement de 86%. Avec toute une panoplie de capteurs pour regarder

l'eau qui entre dans un quartier, ou de compteurs intelligents qui nous envoient des informations en continu. C'est une gestion très efficace. Encore faut-il que les collectivités aient la volonté d'investir". De plus, à Villeneuve Loubet, ce que ne précise pas l'article de presse, le prix de l'eau baissera en 2019 et 2020.



Développement durable

Un coût pour la planète : un PV pour le pollueur !

Sauver la planète, ça commence là !

Sauver la planète, à Villeneuve, ça commence d'abord, par respecter son propre environnement, son quartier, son pas de porte et celui du voisin. Ça commence donc par respecter les jours et les horaires de ramassage :

Déchets ménagers

- 1 **Le samedi**
Aucun dépôt = pas de collecte
- 2 **Le dimanche**
Dépôt entre 18h et 19h
- 3 **La semaine**, selon les quartiers, à partir de 17h

Déchets verts

- 4 **Tous les lundis**
du 1^{er} avril au 31 octobre

Encombrants

- 5 **Sur rendez-vous**
(appel au 04 92 19 75 00)
- 6 **Dépôt après 18h la veille de la collecte**
AMENDES DE 68€ À 450€

L'environnement, c'est l'affaire de tous !

Respect de l'environnement, propreté, chasse au gaspi, agriculture, circuits courts, voies cyclables, bornes et véhicules électriques, potagers scolaires, Ecoparc... en matière de développement durable, Villeneuve fait la course en tête, sans polluer !

Toujours verts

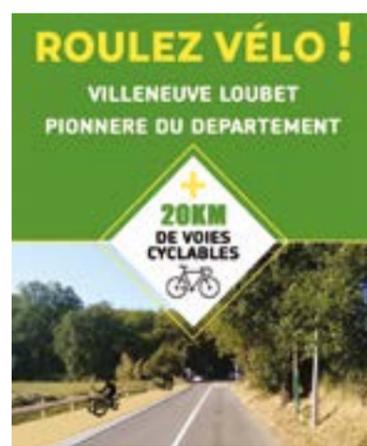


Concernant les 7 oliviers du rond-point du Mardaric, 6 ont été transplantés sur le parvis du Pôle Culturel Auguste Escoffier et un allée Simone Veil devant le jardin d'enfants. Ils ont pu ainsi être sauvés de la "peste verte" (*Xylella Fastidiosa*), une bactérie tueuse d'oliviers qui avait contaminé les lavandes sur ce rond-point. Par ailleurs, la centaine de platanes que compte la commune a reçu la taille d'entretien (taille douce) nécessaire à sa bonne santé. Rappelons que tous les platanes sont régulièrement surveillés et expertisés.

Jardiniers en herbe...



Cuisine-potager : une activité du service Jeunesse proposée aux jeunes du Centre de Loisirs. "Une journée au vert, explique Stéphane Gaudel, chef du service Jeunesse. Le matin nous récoltons les produits cultivés par les enfants (salades, choux verts et rouges, radis, oignons, menthe, poireaux...) puis nous passons en cuisine pour préparer les recettes choisies par les enfants. L'après-midi : jardinage avec la préparation des semis pour le printemps (fleurs comestibles,



mufliers, soucis, œillets, phlox) ainsi que pour les tomates et les concombres et plantation de plants d'artichaut". De quoi (re)découvrir la saveur des produits frais et, pourquoi pas, susciter des vocations.



On parle de toit à la CASA !



En un seul clic sur la plateforme solaire de la CASA vous pouvez :

- Tester votre potentiel solaire
- Effectuer votre simulation financière sur une durée de 20 ans
- Demander votre devis gratuit et échanger en direct avec un expert
- Etre mis en relation avec des entreprises locales labellisées

RENDEZ-VOUS SUR : casa.insunwetrust.solar

Que la lumière soit... à 45% d'économies

Pour poursuivre la rénovation du réseau communal vieillissant, et donc réduire les coûts de fonctionnement la municipalité a lancé, en 2018, avec le Syndicat départemental d'Electricité et de Gaz (SDEG) une procédure de marché public global de performance ; une première en France. Cela concerne toutes les installations électriques communales (éclairage public, signalisation tricolore, éclairage sportif, éclairage de mise en valeur, illuminations de Noël...).

Après mise en concurrence, la commission d'appel d'offres a retenu le prestataire, la société Alcyon-Citéos

Ingenierie Méditerranée, qui aura en charge, durant 12 ans, la conception, la réalisation, la rénovation, l'exploitation et la maintenance des installations. Elle ouvrira une agence sur la commune...

Des objectifs stricts

"Notre but est d'obtenir la meilleure performance énergétique, a expliqué le maire. Plusieurs critères ont justifié notre choix : une baisse contractuelle de la consommation électrique de 45% avec un engagement ferme en Kwh assorti d'un système de bonus-malus, des coûts bloqués concernant la maintenance et une veille technologique nous permettant de bénéficier des évolutions et innovations." Une première phase de 4 années sera consacrée aux investissements que le prestataire financera pour remplir ses objectifs et qui s'élèvent à plus de 5 millions d'euros.

Cette démarche est dans la lignée de celle initiée par la municipalité, et réalisée par le Conseil départemental, à Noël dernier en ayant recours aux éclairages LED pour les illuminations du pont sur le Loup.



Etat des lieux

- 1428 candélabres
- 110 éclairages sportifs
- 340 éclairages décoratifs
- 62 armoires de commande
- 15 carrefours signalisation tricolore
- 279 points lumineux (éclairage intensif routier départemental)
- 150 motifs lumineux de fin d'année

Réduire la pollution visuelle

La réunion publique qui s'est tenue au Pôle Culturel Auguste Escoffier en octobre dernier a permis à la municipalité d'informer les Villeneuvois (30 présents seulement !) sur le projet de Règlement Local de Publicité (R.L.P.) et de recueillir les observations des différents professionnels de l'affichage et de l'enseigne. A l'issue de cette concertation, elle a pu définir et arrêter ce règlement qui répond aux textes règlementaires :

- Préserver la qualité du paysage naturel et urbain remarquable de la commune en limitant la densité de la publicité extérieure et en maîtrisant les surfaces autorisées concernant les enseignes ;

- Garantir l'attractivité du pôle d'activité économique "Marina 7" en cherchant une amélioration de l'intégration de la publicité extérieure dans le cadre urbain ;
- Adapter les dispositions règlementaires aux évolutions technologiques en matière de communication ;
- Préserver le caractère authentique du village et son environnement naturel.

Le registre mis à disposition en mairie et sur le site internet de la commune durant toute la période de la concertation n'a fait l'objet d'aucune remarque de la part des Villeneuvois. Précisons que le R.L.P. a été arrêté à l'unanimité du Conseil municipal.



Les rendez-vous du printemps

AVRIL

- ♦ Mardi 9 - 15h
Salle Donon
Théâtre Jeune public "Poucette" avec la Cie Théâtre Chou
- ♦ Jeudi 11 - 9h > 18h
Clos Roatta - Parking des Plans
Concours officiel de pétanque ESLV Boules Vétérans "Souvenir Ugolini"
- ♦ Mardi 16 - 10h > 12h
Stade Mauroy
Bubble Foot Mixte "Jouer la mixte"
- ♦ Mardi 16 - 15h
Salle Donon
Théâtre Jeune public "La Belle au bois dormant" avec la Cie Dessous de scène
- ♦ Jeudi 18 - 15h
Salle Donon
Théâtre Jeune public "Merlin l'Enchanteur" avec la Cie Théâtre Chou
- ♦ Samedi 20 - 9h > 18h
Salle Donon
Braderie au profit de l'Association pour la Protection des Animaux 06
- ♦ Lundi 22 - 10h30
Chapelle Saint Andrieu
Célébration annuelle
- ♦ Jeudi 25 - 19h30
Pôle Culturel Auguste Escoffier
Exposition sur Grand Ecran "A la recherche de Mozart"
- ♦ Samedi 27 - 9h > 13h
Salle Donon
Collecte de sang ESF
- ♦ Samedi 27 - 10h > 12h
Salle Tosti
Parcours du Cœur sur la plage du Loup
- ♦ Samedi 27 - 14h30 > 17h
Pôle Culturel Auguste Escoffier
Cours de cuisine italienne : les Abruzzes
- ♦ Samedi 27 - 15h et 21h
Pôle Culturel Auguste Escoffier
Théâtre : "Harold et Maude" par la Cie Au fil du Loup
- ♦ Samedi 27 - 20h
Salle Donon
Soirée Karaoké "Inner Wheel Antibes Marina"

- ♦ Dimanche 28 - 10h > 19h
Pôle Culturel Auguste Escoffier
American Dream - Les Harley du Cœur
- ♦ Dimanche 28 - 8h > 17h
Village
Marché italien
- ♦ Dimanche 28 - 11h
Eglise Saint Marc
Fête patronale de la Saint Marc suivie d'une procession jusqu'à la chapelle Notre Dame d'Espérance

MAI

- ♦ Vendredi 3 - 21h
Pôle Culturel Auguste Escoffier
Concert Jazz avec le Big Band du CNRR
- ♦ Dimanche 5 - 9h > 18h
Clos Roatta - Parking des Plans
Concours de boules "Jean Flory" Souvenir français
- ♦ Mercredi 8 - 10h
Monument aux Morts
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
- ♦ Samedi 11 et dimanche 12 - 10h > 18h
Pôle Culturel Auguste Escoffier
3^{ème} Festival du Livre Jeunesse
- ♦ Mardi 14 - 10h > 18h
Salle Donon
Conférence de l'association François 1er
- ♦ Jeudi 16 - 20h30
Salle Donon
Conférence des Rendez-vous des Voyageurs "Le Vietnam"
- ♦ Vendredi 17, samedi 18, dimanche 19
Marina Baie des Anges
Marina High Tech
- ♦ Vendredi 17 - 20h30
Pôle Culturel Auguste Escoffier
Concert "Hommage à Charles Aznavour"
- ♦ Samedi 18 - 15h et 21h
Pôle Culturel Auguste Escoffier
Théâtre : 4 pièces de Sacha Guitry par la Cie Les Eparpillés
- ♦ Samedi 18
Musée Escoffier de l'Art Culinaire
Le Granouyé - Musée d'Histoire et d'Art
Nuit européenne des Musées

- ♦ Samedi 25 - 11h
Place de Verdun
Concours des Villages Fleuris
- ♦ Samedi 25 - 14h > 19h
Pôle Culturel Auguste Escoffier
5^{ème} fête de la Culture
- ♦ Samedi 25 - 14h30 > 17h
Pôle Culturel Auguste Escoffier
Cours de cuisine italienne
- ♦ Dimanche 26 - 8h > 17h
Village
Marché italien

JUIN

- ♦ Dimanche 2 - 20h30
Salle Donon
Théâtre au profit de la Fondation Lenval
- ♦ Du vendredi 7 au vendredi 14
Musée d'Histoire et d'Art
Exposition "Atelier de La Gaude"
Vernissage le 7 juin à 18h30
- ♦ Mardi 11 - 18h
Salle Donon
Conférence de l'association François 1er
- ♦ Mardi 11 - 19h > 22h
Espace de Loisirs des Plans
Journée portes ouvertes "Toast Masters"
- ♦ Jeudi 13 - 20h30
Salle Donon
Conférence des Rendez-vous des Voyageurs "La Birmanie"
- ♦ Du vendredi 14 au dimanche 16
Village et Marina Baie des Anges
Fête de la Moto "Run Coluche"
- ♦ Du vendredi 21 au mardi 3 septembre
Musée d'Histoire et d'Art
Exposition du Conseil départemental "L'eau, la mer et la nature"
Vernissage le 21 juin à 18h30
- ♦ Vendredi 21 - 19h > 23h
Bord de mer et village
Fête de la Musique
- ♦ Mardi 25 - 10h > 16h
Plage de la Figlière
Crepi Tour
"Un jour + une plage = un emploi"

- ♦ Jeudi 27 - 20h30
Pôle Culturel Auguste Escoffier
Spectacle des cours de comédie musicale de Michel Villano

- ♦ Vendredi 28 - 21h
Pôle Culturel Auguste Escoffier
Théâtre : "Pour ceux qui restent" par la Cie réciproque - Arnault Soulabaille

- ♦ Samedi 29 - 10h > 16h
Plage de la Figlière
"Jeu me protège" - Journée de la prévention (alcool, drogue, MST, sécurité routière)

- ♦ Samedi 29
Plage de la Figlière
Beach Volley 4 girls

- ♦ Dimanche 30 - 9h > 18h
Clos Roatta - Parking des Plans
Concours de pétanque de la Croix-Rouge

- ♦ Dimanche 30 - 8h > 17h
Village
Marché italien

SEANCES DE CINEMA

Pôle Culturel Auguste Escoffier

Mercredi 16h et 19h (19h en V.O. sous titré)

Dimanche 17h

Adultes : 7€ Moins de 16 ans, étudiants et +65 ans : 5€

Moins 14 ans : 4€

Rens. : 04 92 02 66 16

FÊTE DU SPORT - 19 mai > 16 juin

- ♦ 19 mai - 10h>18h
Parc des Sports
Fête du cheval
- ♦ 25 et 26 mai - 11h>14h
Skate Park
Journées skate park
- ♦ 30 mai
Gymnase Jean Granelle
Tournoi de volley de l'Ascension
- ♦ 31 mai
Salle Romée
Tournoi de tennis de table
- ♦ 2 juin - 10h>18h
Parc des sports
Fête du mini basket
- ♦ 2 juin - A partir de 10h
Géant Casino
Fête du vélo

- ♦ 5 juin - 13h30>17h
Parc des Sports
Génération 2024
- ♦ 7 juin - 20h
Village - Place de la République
Gala de boxe
- ♦ 8 juin - 19h30
Pôle Culturel Auguste Escoffier
Gala des Arts martiaux
- ♦ 14 juin - 18h30
Pôle Culturel Auguste Escoffier
Soirée des sportifs
- ♦ 16 juin - 15h
Gymnase Jean Granelle
Gala de gym
- ♦ 16 juin - 10h>17h
Centre nautique
Fête de la mer

Programme donné sous réserves de modifications ultérieures

Retour en images

LA GRENOUILLE Y ETAIT ! ET VOUS ?



Journée de la Truffe - 21^{ème} édition de cette manifestation, organisée avec le Syndicat des Trufficulteurs et Michel Santinelli, entièrement consacrée à l'or noir de notre territoire : éleveurs de chiens truffiers, démonstrations, conférences et de nombreux étals de vente de ce champignon hors du commun...



Carnaval des Kids - Toujours très attendu ce carnaval réunit chaque année de plus en plus de monde dans les rues du village et sur la Place de la République. Costumés, masqués, grimés, les enfants s'en donnent à cœur joie. Au programme : batailles de confettis, animations, jeux, concours et de quoi se régaler !



5^{ème} Journée du Tibet libre - En présence de Véronique Jannot (à droite sur la photo), marraine de la manifestation, d'Hermès Garanger (productrice, lama depuis l'âge de 19 ans) et des Tibétains vivants sur la commune. Un grand succès populaire pour cette journée de mise à l'honneur de la culture tibétaine.



Les Journées du Numérique - MAIF Numérique Tour 2019 - Trois journées (coût pour la mairie 3600€) d'information et d'initiation aux outils numériques pour un large public (250 scolaires, Centre de Loisirs, Bel Âge, chefs d'entreprises...). L'occasion de découvrir le nouveau "Guichet unique" facilitant les démarches sur le site de la mairie.



3^{ème} édition de RoMania - En présence du Consul, Stéphan De Fajé et de son épouse, la participation de Pascal Gaymard (Monsieur Cinéma du Conseil départemental) et Horea Laptés (critique de cinéma), deux jours de projections sur le cinéma roumain de qualité avec débats, musiques roumaines et dégustation de vins et plats.

Civisme

Déchets

Concernant les ordures ménagères

Pour rappel, la collecte des ordures ménagères est assurée aux mêmes fréquences de passage que précédemment :

- Pour tous les quartiers (hormis Marina et Village) : **mardi, vendredi et dimanche**. Interdiction de sortir les poubelles avant 17h.



- Pour Marina et Village : **tous les jours sauf le samedi**. Interdiction de sortir les poubelles avant 17h.

Concernant les végétaux

La collecte des végétaux est assurée chaque semaine le lundi du 1er avril jusqu'au 31 octobre. Un lundi sur deux le reste de l'année,

Concernant les encombrants

Leur collecte (mobilier, électroménager, réfrigérateurs...) s'effectue par apport volontaire en déchetterie ou sur rendez-vous au 04.92.19.75.00 (un caisson est mis à disposition pour les Hauts de Vaugrenier). Les encombrants sont à sortir la veille au soir du rendez-vous.

Déchetterie communautaire

La Colle-sur-Loup : 04.93.32.94.85
Près du gymnase
Service gratuit pour les habitants de la CASA.



Quelques numéros utiles

Police municipale 24h/24	04 92 02 60 60
Mairie principale	04 92 02 60 00
Mairie Annexe	
Avenue Jacques-Yves Cousteau	04 92 02 99 78
Centre Communal d'Action Sociale	04 92 02 60 80
Service Instruction Publique et Famille	04 92 02 60 70
Service Petite Enfance et Famille	04 93 20 89 59
Service Urbanisme	04 92 13 44 10
Service Transports	04 92 02 99 78
Service Action Participative et Citoyenne	04 92 02 60 52
Allo Mairie	N° Vert 0 800 00 10 19



Hôtel de Ville - 06270 Villeneuve-Loubet - Tél. 04 92 02 60 00
www.villeneuve-loubet.fr - Dépôt légal avril 2019

Directeur de la publication : Lionnel Luca • Rédaction : Service communication

• Conception - Illustrations : Recto-Verso Communication - Fotolia.com

Crédit photo : Mairie de Villeneuve-Loubet - Office du Tourisme de Villeneuve-Loubet

Service Action Participative et Citoyenne

• Impression : Imprimerie Zimmermann

• Diffusion : Service Action Participative et Citoyenne

Bruit : les voisins à la fête

Le mieux-vivre ensemble passe, comme on s'en doute, par le respect de ses voisins et amis. Quelques précautions pour ne pas se gêner la vie mutuellement !

En journée : les bruits causent un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps.

On évitera les bruits intempestifs de : cri, talons, chant, instrument de musique, chaîne hi-fi, outils de bricolage, pétards, feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, animal (aboiments...)

On retiendra que les bruits de bricolage et de jardinage sont seulement tolérés :

• Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

• Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18 h.

• Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Aucun trouble l'après-midi !

La nuit : plus aucun bruit n'est toléré de 22h à 7h. Les contrevenants s'exposent à des sanctions pour tapage nocturne.

En cas de besoin, la Police municipale (04 92 02 60 60) interviendra et verbalisera si persistance.